

# COMPTE RENDU Conseil Municipal

## du 30 Juillet 2010 à 18 heures

**Présents :**

DURAND, SALTET MARTIN, BLANC, CRISTIANI, THION, ISZEZUK, CABRILLAC, GRELLIER, PATRINOS, BELLAS

**Absents excuses :** ABRIC (procuration BLANC),

**Absents :** PRIEUR, PIALOT, LABOUREAU,

Le compte rendu de la réunion du 29 juin est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est abordé :

- Subventions aux associations :  
Société de pêche : sur proposition de l'adjoint déléguée aux finances –Huguette Iszezuk- la subvention de base, soit 152 euros, est attribuée, en remerciement des animations réalisées (avec l'école et le centre de loisirs). Le conseil souhaite que l'initiation écologique au nettoyage de la rivière soit renouvelée avec l'école (délibération).  
Pétanque de l'Aigoual : l'animation prévue le 10 juillet ayant été annulée, la subvention afférente est également annulée
- Décision modification du budget

<b>DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>		
article	libellé	montant
66111	Intérêts réglé à échéance	10
022	Dépense imprévues	-10
TOTAL		0
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		
article	libellé	montant

- **Caméra sur pistes de ski :**  
Les caméras installées gratuitement par la société VIEW-SURF depuis 2008 donnent entière satisfaction. Après concertation avec la société, seule la « web-cam » installée en haut des pistes (Ermitage, Sources, Tindelles) sera conservée.  
La proposition de cession avec un fort rabais est jugée très intéressante. Le conseil charge le maire d'écrire à la société afin que l'offre puisse être formalisée et validée par un prochain conseil.

- **Réfection du sol du snack-bar** : le matériau anti-dérapage présenté est adopté. Ce revêtement améliorera aussi l'acoustique générale. Le conseil souhaite qu'il soit commandé et posé à l'automne prochain.
- **Adduction d'eau potable** : (Ardaillers) :  
Le conseil décide de demander des subventions à l'Agence de l'eau et au département

### **Question diverses :**

- ✓ Le paratonnerre du gîte boutique de l'Aigoual a été détérioré par les intempéries. Il sera remplacé (coût) 1224 Euros.
- ✓ Acquisition d'un passe-monnaie et d'un système d'interphonie pour les caisses de Prat-Peyrot : un devis est présenté. Le conseil est favorable à ces acquisitions mais souhaite que deux autres devis soient demandés.
- ✓ Entretien des appareils de cuisson de Prat-Peyrot et de l'Aigoual (R2etR3) : un contrat de maintenance sera établi avec SOCOTEC.
- ✓ Création d'un auvent à l'entrée du snack de Prat-Peyrot : le principe est adopté, plusieurs devis seront demandés.
- ✓ Invasion de chats « sauvages » : une convention sera établie avec la S.P.A. afin de procéder à la stérilisation des femelles.
- ✓ Maison Gavigni : à la demande du directeur de la maison de retraite, l'ancien appartement du médecin servira de lieu de stockage de matériel pendant les travaux.
- ✓ Film les Châtaigniers du Désert : Le Conseil se réjouit du succès remporté par la projection privée, en avant première, du film en présence de l'auteur, du producteur et de la réalisatrice. Environ 800 personnes, apparemment ravies, y ont assisté et attendent impatiemment que France télévisions programme la diffusion (vraisemblablement à l'automne)
- ✓ Station d'essence : Le dossier d'autorisation est en cours d'instruction à la D.D.T.M. On peut espérer raisonnablement la réalisation et la mise en service à la fin de l'été.
- ✓ Congrès des maires : le maire et Huguette Iszezuk représenteront le Conseil Municipal.
- ✓ Borne camping-cars : sur rapport d'Huguette Iszezuk le prix du jeton est ramené de 3 à 2 euros
- ✓ Des stores « pare-soleil » vont être posés à la maison de pays
- ✓ Cabinet dentaire : un dentiste souhaite y travailler un jour par semaine. Le conseil est prêt à l'accueillir mais l'ensemble des conseillers estime que la commune ne peut prendre le matériel à sa charge.
- ✓ Cantine scolaire : Renée Patrinos fait le point des démarches d'appel d'offre. Deux candidatures sont étudiées : décision ce mois-ci.
- ✓ Centre de loisirs : fonctionnement très positif : forte fréquentation, satisfaction des enfants et des familles.
- ✓ Cette année la journée des associations aura lieu le 11 septembre.

Séances levée à 20 Heures